

# PETIT RHINOLOPHE



[*Rhinolophus hipposideros*,  
Borkhausen, 1797]

## Présentation de l'espèce

LE PETIT RHINOLOPHE, est l'une des chauves-souris les plus menues d'Europe. Long de 5 cm pour un poids de 6 g, il tient dans une petite boîte d'allumette et est plus léger qu'une pièce de 1 € ! Ses ailes de 20 cm d'envergure l'enveloppent complètement quand il se suspend au plafond pour se reposer. Au repos, il tourne sur lui-même pour sonder ce qui se passe autour de lui. Comme toutes les chauves-souris, son cycle de vie comporte plusieurs phases.

**En hiver**, lorsque les insectes sont rares, le Petit Rhinolophe hiberne comme les marmottes. Il se réfugie 5 mois dans des lieux silencieux, obscurs, humides et aux températures froides mais stables (grottes, caves, tunnels...). Les individus sont alors très vulnérables au moindre dérangement : tout réveil intempestif leur fait consommer 50 jours de réserve et les condamne.

**Aux beaux jours**, les femelles s'installent en colonies de quelques dizaines d'individus dans des lieux chauds (combles des maisons, églises, cabanons...), ou encore dans des grottes ou avens, ce qui est très spécifique à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elles y mettent bas leur unique petit. Les mâles occupent des gîtes périphériques, seuls ou en groupes réduits.

**Enfin, à l'automne**, les colonies se dispersent.

Le Petit Rhinolophe chasse en priorité dans des massifs de feuillus en mosaïque et dans les boisements de bord de rive (ripisylves).

Il capture des insectes de petites et moyennes tailles et peut avaler l'équivalent de 3000 moustiques en une nuit ! Les proies sont détectées avec un sonar ultra-précis mais de faible portée. Au-delà de quelques mètres, c'est le "noir", raison pour laquelle il longe des corridors naturels (haies, alignements d'arbres) qui lui servent de guides. Toute interruption de 5 mètres dans ces structures agit comme une barrière pour lui, d'où l'importance de les maintenir sur l'ensemble de son territoire (3 km autour des gîtes). Lors de ses déplacements, il préférera rester à moins de deux mètres du sol.

**Le Petit Rhinolophe est sédentaire** : il parcourt en général moins de 10 km entre ses gîtes d'été et d'hiver – auxquels il est fidèle. Cependant, le baguage d'un individu dans le Luberon a pu démontrer qu'un individu avait parcouru 19,4 km entre ses deux gîtes.

**Qualifiée "d'espèce parapluie"**, toute action engagée pour sa conservation profite par ricochet à la biodiversité qui partage ses milieux. Le Petit Rhinolophe fait partie des espèces à fort enjeux biologiques dans la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui compte 10 % des effectifs nationaux. La région porte donc une grande responsabilité dans sa conservation.



## Tendance d'évolution en région



- Alpes de Haute-Provence
- Alpes-Maritimes
- Var
- Vaucluse



- Hautes-Alpes

Le Petit Rhinolophe est répandu mais peu fréquent. Il préfère la moyenne altitude mais peut être observé près de la mer et jusqu'à 2 100 m d'altitude en chasse (1 700 m en reproduction).

Sa répartition régionale est **hétérogène**. Il est en **forte régression** sur l'ensemble du Var et des Alpes-Maritimes,

**Le Petit Rhinolophe est au bord de l'extinction dans les Bouches-du-Rhône où on ne connaît plus que deux colonies dans l'est. Il a quasiment disparu du littoral varois.**

ainsi que dans le Vaucluse où il a même disparu de la partie occidentale. A contrario, il est **localement bien représenté** sur certains sites du Vaucluse (plateau de Sault), des Alpes-Maritimes (secteur

Entraunes-Daluis, vallée de la Roya), des Alpes de Haute-Provence (Verdon, Bléone, plateaux de Vachère et de Valensole) et des Hautes-Alpes (Baronnies). Il reste néanmoins en forte régression partout.

## PARTENAIRE



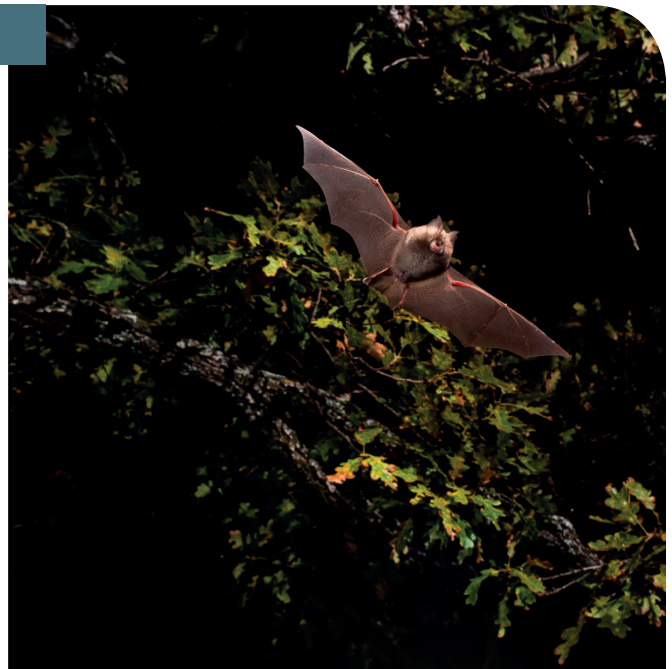
## Analyse de la tendance actuelle

Le Petit Rhinolophe est menacé en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plusieurs causes ont été identifiées.

Au niveau de ses gîtes, la principale cause est le **dérangement**, comme au château de Charance (Hautes-Alpes), où des travaux de restauration ont quasiment fait disparaître la colonie de 60 individus. Il est donc indispensable de planifier les interventions hors période de présence des chauves-souris. La raréfaction des **sites favorables** est une autre menace importante. Les cabanons délabrés, les anciennes mines sécurisées, les grillages "anti-pigeons" posés dans les clochers sont autant de sites désertés par le Petit Rhinolophe, sans garantie de se reloger ailleurs. **La conservation des gîtes existant est donc une priorité.**

Au niveau de ses habitats de chasse, l'extension des terres artificialisées (zones urbaines, d'activité, industrielles, agricoles intensives...) grignote les milieux naturels dont le Petit Rhinolophe a besoin. Pour limiter ces pertes d'habitats, des mesures comme le maintien des corridors biologiques ou la conservation des boisements sont à encourager. Il convient de les intégrer en amont dans les outils de planification du territoire (carte communale, PLUi, SCOT).

**La pollution lumineuse** générée par des éclairages excessifs et mal configurés a un impact fort car le Petit Rhinolophe, espèce au vol lent, est vulnérable face aux prédateurs et fuit la lumière pour ne pas être repéré. Il convient de limiter cette nuisance nocturne, ce qui a été fait dans un certain nombre de communes, dont



Vachères (04) ou Guillaumes (06), cette dernière ayant éclairé son église avec des éclairages de couleur moins nocive.

L'utilisation excessive de **produits phytosanitaires** réduit les populations d'insectes dont le Petit Rhinolophe se nourrit, contribuant à son déclin. La solution est de diminuer l'apport des intrants de synthèse et de développer des techniques alternatives de lutte contre les indésirables agricoles : les chauves-souris sont d'ailleurs de **très bons auxiliaires de cultures.**

**La mortalité routière** est un risque élevé chez le Petit Rhinolophe au vol rasant. Une solution consiste à identifier les zones à fortes collisions (points noirs) et y apporter de remèdes appropriés (passages à faune aériens ou souterrains par exemple).

## Suivi de l'espèce

De 1999 à 2004, le programme "Villes & Villages" a permis de prospecter les Parcs naturels régionaux du Luberon, du Verdon, le mont-Ventoux (Vaucluse), le Parc national de Port-Cros (Bouches-du-Rhône) et le Guillemois (Hautes-Alpes). L'originalité a consisté à solliciter l'aide des habitants, en particulier des élèves. Une importante population de Petits Rhinolophes a ainsi été découverte sur le plateau de Vachères (Alpes de Haute-Provence) ainsi que 105 gîtes dans le Verdon !

Profitant de cette dynamique, le programme "Des Petits Rhinolophes... et des hommes" a été mené de 2005 à 2008 sur financements européens (LEADER+). Quinze communes du quart nord-est du Parc naturel régional du Luberon (Alpes de Haute-Provence) ont été la cible d'études pour améliorer les connaissances sur l'espèce et d'une campagne de sensibilisation du public au moyen de différentes actions de communication. Le Luberon connaîtra en 2021 son quatrième suivi, réalisé tous les 5 ans depuis 2005. En 2011 a été validé le Plan régional d'action en faveur des Chiroptères (PRAC), dressant un bilan des connaissances et préconisant le suivi des gîtes majeurs comme une des actions phares. Dans ce cadre, plus de 200 gîtes de Petits Rhinolophes sont suivis annuellement par le Groupe Chiroptère de Provence. Parmi eux, 102 comportent d'importants effectifs et sont considérés comme des gîtes majeurs.

## SOURCES D'INFORMATION

- LPO PACA, GECEM & GCP, 2016. - Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Biotope, Méze, 344p.
- C.DENTZ, L.BUONO & E.COSSON. 2018. Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur 2018-2025. Groupe Chiroptères de Provence, Région PACA, DREAL PACA. 88p.
- Savoirs du Parc régional du Verdon. 20 ans de biodiversité dans le PNR du Verdon. Courrier Scientifique N°5-Août 2019
- QUEKENBORN, D. (2009). Etude des terrains de chasse du Petit rhinolophe sur les sites N2000 des "Entraunes" Fr9301549 et de "Castellet les Sausses et gorges de Daluis" Fr9301554. Groupe Chiroptères de Provence et CCCV. 39p
- [www.gcprovence.org](http://www.gcprovence.org)
- Rédaction : Omblin Chabasseur, novembre 2020 / Relecture : Fanny Moreau, Raphaël Sané

